

Décès :

- ◆ Mr AVOGADRO Claude le 14 novembre
- ◆ Mr BESNARD Alain le 19 juillet
- ◆ Mme CARQUEX née TORNIER Jeanne le 2 août
- ◆ Mr DESSEUX Marc le 21 juin
- ◆ Mr FLÉCHIER Jean le 20 octobre
- ◆ Mme FRAIX née PEREIRA Martine le 17 décembre
- ◆ Mme JACQ née HARDY Jeannine le 17 novembre
- ◆ Mme TORNIER née MEUYRE Louise le 14 janvier

Mariages :

- ◆ 9 juin. GARDET Cyrille et ROUGET Céline
- ◆ 30 juin. LEMASSON Nicolas et CASSARO Marie
- ◆ 11 août. LOMBARDI Guillaume et RITTENER-RUFF Laurie

Naissances :

- ◆ 12 avril. Gabriel. Fils de Cédric et Jennifer DUFOUR 296 chemin du Four,
- ◆ 18 avril. Candice. Fille de Julien PERROT et Delphine COLLE 339 allée des Féchoz,
- ◆ 20 mai. Emma. Fille de Albaro CACICEDO-RUIZ et Emilie MARCON 728 route des Rochiaz,
- ◆ 22 mai. Lucas. Fils de Tony BOIRARD et Lise MANON 173 impasse la Rouaz,
- ◆ 2 août. Gaspard. Fils de Franck BAUDET et Anne BIDAUT 125 chemin du Moulin,
- ◆ 23 septembre. Faustine. Fille de Régis TRONCHET et Céline DELPLACE 279 route de Montolivet,
- ◆ 9 octobre. Aaron. Fils de Samuel SOTO et Alexandra GERVAZ 292 chemin de Chosallerand,
- ◆ 25 octobre. Louis. Fils de Tristan LEVIEL et Marie LE HEGARAT 572 route des Ayes.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE : Depuis le 21 mars 2017, vos demandes de carte d'identité sont traitées par la Mairie d'Albertville avec prise de rendez-vous obligatoire au numéro suivant : 04.79.10.43.68. Pour connaître la liste des pièces à fournir : www.albertville.fr

PASSEPORT : Comme pour les cartes d'identité, c'est en Mairie d'Albertville que vos demandes de passeport sont à faire. Prise de rendez-vous obligatoire : 04.79.10.43.68 - Liste des pièces à fournir : www.albertville.fr

Pré-demande en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr/>

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017 : applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France mais également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale. L'autorisation de sortie du territoire est renseignée et signée au moyen du formulaire CERFA n° 15646*01 disponible sur le site internet www.service-public.fr

NOUVELLES DEMARCHES DANS VOTRE MAIRIE DEPUIS LE 1/11/ 2017

- ◆ **PACS :** Vous pouvez dorénavant vous pacser dans votre mairie.
- ◆ **CHANGEMENT DE PRENOM :** Changer son prénom dans son état civil est désormais possible sous certaines conditions.
- ◆ **CERTIFICAT D'URBANISME :** De nouveau traité en mairie.

Directeur de la publication : Christian RAUCAZ.

Comité de rédaction : Stéphane COUTANTIC -

Patrick GOLEC - Frédérique PACHE - Jocelyne RITTENER-RUFF.

Bulletin Imprimé par nos soins.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE :

Secrétariat : Tél. 04 79 31 43 26.

E-mail : mairie.verrens@orange.fr. Site : www.verrens-arvey.fr.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
Mardi et Vendredi de 9 h à 12 h,
Jeudi de 14 h à 18 h.

Permanence du Maire et des élus : Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h.

SERVICES :

Bibliothèque municipale : le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 14 h à 16 h à la salle associative. E-mail : bibli.verrensarvey73@gmail.com

Accueil Périscolaire : accueil des enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique le matin (7 h 30 - 8 h 30), le midi (repas fourni par les parents) et le soir (16 h 30 - 18 h30). Renseignements auprès de la communauté d'agglomération au 04 79 10 48 48.

Centre de loisirs de Verrens-Arvey : Fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires répartition des enfants selon l'âge entre les locaux de la maison des associations et l'école maternelle. Renseignements auprès de la communauté d'agglomération au 04 79 10 48 48.

Secteur « Ado » : accueil des jeunes collégiens et lycéens, en permanence dans les établissements scolaires et dans les villages. Activités proposées à la journée ou sous forme de projets (mini-camp, chantiers, séjours,...) au 06 24 04 02 85 (Cyril) - 07 76 58 50 01 (Nicolas).

Assistante Sociale : Centre Polyvalent d'Actions Sociales - 6 rue de la croissance 73460 FRONTENEX Tél. 04 79 44 53 65.

Service Soins Infirmiers à Domicile : au 04 79 31 11 52.

Gestion de l'eau potable : Arlysère du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 04 79 37 14 34 puis Urgences Techniques : 09 77 40 11 34.

Les déchèteries de Gilly sur Isère, Ugine et La Bâthie : passeront aux horaires d'été à partir du **dimanche 26 mars** : **du lundi au samedi : 8h-12h30 et 13h30-18h—Le dimanche : 9h-13h.**

Covoiturage associatif : contactez le 06 16 05 23 34 de 14h à 18h.

Centre Local d'Information et de Coordination : Personne âgée, aidant familial ou professionnel, le clic peut vous aider dans vos démarches administratives. CLIC Albertville : 45, av Jean JAURES 73200 Albertville, Tél. 04 79 89 57 03.

Centre Intercommunal d'Actions Sociales : aidant et accompagnant familiaux des personnes âgées, le CIAS peut vous aider au quotidien et dans vos démarches de santé. CIAS : 5 allée Floréal 73460 Frontenex - 04 79 31 43 78.

LES RENDEZ-VOUS...

- 📅 **Samedi 30 mars Tournois annuel de tarot ouvert à tous à 14 h organisé par le « Club les Trois Bouts » dans la salle associative.**
- 📅 **Dimanche 31 mars concours de belote organisé par le « Club Sans Soucis », Aînés Ruraux : donnez livres l'après-midi à 14 h et donnez en triplé à 21 h avec repas entre les 2 tournois.**
- 📅 **Mardi 16 Avril 17h : Moment de lecture pour les enfants de 3 à 7 ans avec Kamishibaï organisé par la Bibliothèque.**
- 📅 **Samedi 27 avril Grand Loto du sou des écoles « les P'tits Souliers » à la salle polyvalente de Frontenex à partir de 14 heures.**
- 📅 **Dimanche 28 avril concert de l'Orchestre d'Harmonie d'Albertville.**
- 📅 **Jeudi 2 Mai Assemblée Générale des « Aînés Ruraux ».**
- 📅 **Mercredi 8 Mai 2019 à 10h00 Cérémonie au monument aux morts en mémoire de nos combattants morts pour la France.**
- 📅 **Samedi 15 juin 2018 : Kermesse du Sou des écoles à la Tourmotte à partir de 10h30.**
- 📅 **Week-end du 20 et 21 juillet Fête annuelle de la convivialité organisée par le « Club les Trois Bouts ».**

Le Bulletin de Verrens Arvey



MARS 2019 N° 75

Le Mot du Maire

Notre dernier bulletin mettait en évidence des problèmes de civisme récurrents sur l'ensemble de notre territoire ; qu'il s'agisse de la vitesse dans la traversée de nos villages ou de nombreux déchets déposés ou abandonnés le long de nos routes.

Depuis 1 an, les choses se sont aggravées !

Des rassemblements de jeunes, 14/17 ans, aux abords de nos salles communales (associatives, école, centre de loisirs) apportent systématiquement, chaque week-end ou périodes de vacances scolaires, son lot d'incivisme.

A l'issue de ces soirées, l'agent communal durant 2 heures doit procéder au nettoyage des lieux.

Je ne sais si les parents sont informés mais ce ne sont pas des paquets de bonbons que nous collectons mais : mégots de cigarettes, cannettes de bières et de boissons énergétiques, bouteilles de whisky, vodka, sacs de restauration rapide...

Ceci est intolérable et inacceptable !

Mais aussi : vitrage de l'école cassé (cout de réparation = 1200 €), signalisation arrachée et lancée sur la terrasse de l'école, courses de scooters et motos et roue arrière sur le parking...

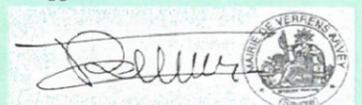
Nous payons TOUS pour ces dégradations, y compris VOUS, les parents de ces jeunes mineurs qui n'ont rien à faire entre 21h et 1h du matin à proximité des bâtiments publics.

Vos élus n'ont jamais empêchés ces rassemblements à condition que ce soit dans le calme, le respect des lieux mais également, des personnes. Nous demandons à chacune et chacun d'intervenir à son niveau pour que les biens publics financés par vos impôts et mis à disposition de nos foyers soient respectés et non détériorés.



Christian RAUCAZ

- Maire
- Vice président de la communauté d'agglomération ARLYSÈRE.



LE POINT TRAVAUX

Divers travaux de gravillonnages et installation de signalétique sur les voies communales ont été réalisés : Chemin des Barrochins, Chemin de Chosallerand, Impasse de la Rouaz, Montée du Château, Chemin d'Arvey, Chemin du Four, Chemin du Moulin, Routes des Mollies.

Aménagement d'un passage surélevé devant l'école et d'un abris bus à Arvey.

Divers : Vente du tractopelle communal et achat d'un tracteur équipé pour le déneigement. Rachat de l'ensemble du matériel nécessaire à l'employé communal suite au cambriolage du garage communal. Réfection des cloches de l'église.

CIVISME

Incivilités : Ça suffit ! En septembre dernier vos élus informaient les habitants de la dégradation de la qualité de vie dans notre village.

Pour rappel : incendie sur la voie publique, vandalisme de notre école, tapage nocturne autour de la salle associative, bruits motorisés en tout genre ...etc.

Le temps de la pédagogie est révolu ! La sensibilisation des adultes, des parents et des adolescents n'ayant pas permis à notre village et ses habitants de retrouver la quiétude à laquelle tout le monde aspire, un dépôt de plainte systématique sera dorénavant fait auprès de la gendarmerie pour tout événement troublant le bien-être de tous et le vivre ensemble : plainte nominative ou contre X avec production des plaques minéralogiques.

A ce propos : Vos élus et ceux des communes voisines partagent les mêmes constats et une réflexion autour de la création d'une police rurale mutualisée est à l'étude.

Elections Européennes

Le dimanche 26 Mai de cette année ne sera pas uniquement la fête des mères mais aussi un rendez-vous électoral (Elections Européennes).

Ces élections auront lieu dans les 27 Etats membres de l'union entre le 23 et le 26 mai. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages auront une représentation définie proportionnellement au nombre de voix obtenues. Les députés Européens sont élus pour cinq ans. Le nombre de députés Européens va diminuer cette année suite au Brexit (sortie du Royaume uni de l'Europe). Le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705. Si nécessaire pensez à anticiper vos procurations auprès de la gendarmerie.



La Potée

Savojarde

(6 personnes)



Ingrédients :

1 jambonneau, 1 kg de poitrine fumée ou 1 palette de porc, 1 grosse saucisse à cuire, 6 saucisses (diots), 3 navets, 6 carottes, 1 beau chou vert, 1 gros oignon, 6 belles pommes de terre à chaire ferme (belle de Fontenay, Charlotte ou Franceline...) 3 Gousses d'ail, Bouquet garni, 2 ou 3 clous de girofle, sel, poivre
Vin d'accompagnement conseillé : un vin rouge Savoie Gamay ou Pinot.

Faire blanchir le chou une dizaine de minutes à l'eau bouillante. (Si vous utilisez la palette de porc, la dessaler

à l'eau courante).

Mettre dans un grand faitout le Jambonneau, la poitrine fumée (ou la palette), le bouquet garni auquel on ajoute l'oignon piqué des clous de girofle et l'ail. Recouvrir d'eau et porter le tout à ébullition 30 minutes.

Ecumer, rajouter de l'eau si besoin et ajouter les navets, les carottes épluchées, le chou, le poivre et le sel.

Laisser cuire 30 minutes avant d'y joindre la grosse saucisse, les diots et les pommes de terre épluchées. Attendre la reprise de l'ébullition et compter 30 minutes. Dresser les légumes égouttés dans un grand plat avec la charcuterie découpée au centre.

Bon appétit !

VERRENS EN IMAGES

Le Repas de nos Aînés Ruraux

46 convives étaient présents (pour une centaine d'invitations) le 28 octobre pour ce moment de convivialité et de partage dans la salle associative. Après un repas très savoureux les plus téméraires ont pu valser sur les mélodies de Guy et Joël.



Un 11 novembre centenaire à 100.

Une centaine de personnes s'est rassemblée pour célébrer en compagnie des pompiers, militaires, élus et de l'harmonie de Gilly ce moment historique. 20 bougies ont été déposées par des enfants pour les verrennois morts pour la France pendant la « Grande Guerre ».



La Salle Associative : bilan au bout d'un an d'activité.



- ◇ 2 réunions de l'agglomération Arlysère,
- ◇ 12 locations privées,
- ◇ Des animations organisées par nos associations : atelier Yoga Détente, vide grenier et vide jouets du Sou des écoles, 2 concours de Tarot, Loto des Aînés, repas des anciens...
- ◇ Des expositions et spectacles organisés par la bibliothèque,
- ◇ Des spectacles : 2 spectacles décentralisés du Dôme Théâtre,
- ◇ 1 concert de l'Harmonie et Chorale de Gilly...
- ◇ 3 associations utilisent la salle plusieurs soirs dans la semaine.



Une occupation satisfaisante pour cette première année de fonctionnement.

Les € uros de la salle associative :

• Eau :	315,00 €	• Produits d'entretien :	502,00 €
• Electricité :	3 382,00 €	• Téléphone :	572,00 €
• Granulés bois :	2 720,00 €	• Salaires (entretien) :	4 935,00 €

Cela s'est passé cet automne :

La fête du four à Arvey : La 5ème édition de cet événement devenu incontournable pour le village s'est déroulé le 18 novembre dernier sous le soleil. Pains, sandwiches Savoyard et boissons chaudes ont régalé les clients du jour.



Vin chaud de Noël :

l'équipe municipale a servi le vin chaud le 22 décembre à la Mairie. Un moment de partage et d'échange qui a rassemblé une quarantaine de verrennois avant les fêtes.

ECOLE INFOS

Les effectifs 2018/2019 : 75 enfants sur l'école de Verrens dont 54 enfants maternelles et 21 CP + 104 enfants primaires sur l'école de Tournon. Cela nous donne un effectif de **179 enfants** qui reste stable. Dès la rentrée scolaire de septembre, des modifications sont intervenues dans l'organisation de l'accueil des enfants à la cantine de Tournon, **2 services avec l'embauche d'une personne supplémentaire.** Ainsi les enfants peuvent manger dans un environnement plus calme. Autre changement marquant qui va s'opérer à la rentrée le 4 mars 2019 : **changement du fournisseur de repas : l'entreprise LEZTROY** basée à Faverges. Cette entreprise propose des menus cuisinés avec 80 % de produits locaux dont 55 % bio. Tout est préparé à partir de produits frais. Ces améliorations pour le confort, la santé de nos enfants ont bien sûr un coût supplémentaire d'environ 80 centimes par enfant. Les tarifs de la cantine seront revus à la hausse pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

Pour information, **le budget annuel du syndicat scolaire est de 300 000 euros** pour le fonctionnement et **80 000 euros pour l'investissement.**

UBANISME

Notre commune conserve son attractivité : le nombre de permis de construire relatif à de nouveaux bâtiments est de 14 en 2018 (+ 6%) dont 10 constructions neuves ceci malgré une baisse de 7 % entre 2017 et 2018 au niveau national. Le projet le plus important est situé au chef-lieu non loin de l'église au carrefour entre la montée du château et la route des Collets. C'est un lotissement de 8 maisons individuelles.

Projets immobiliers en cours :

- ◇ Lotissement Le Pré Joli, Route des Collets/Montée du Château : Construction de 8 maisons individuelles,
- ◇ Lotissement Le Coteau, Route des Collets : Création de 4 lots à bâtir,
- ◇ Lotissement Le Vermeil, Route de Tamié : Création de 6 logements individuels + 3 collectifs dont 6 logements chacun.

Permis de construire accordés en 2018 et début 2019 :

- Chemin du Moulin : Construction d'un local artisanal
- Allée des Féchoz, Lotissement Les Mésanges : Construction maison + garage + pool house + piscine
- Route des Collets :
 - Construction pool house
 - Construction dépendance + garage attenant
 - Construction maison neuve
 - Construction abri ouvert accolé à garage existant
- Montée du Château, Lotissement le Pré Joli :
 - Construction maison + garage accolé
 - Construction maison neuve plain-pied
 - Construction maison neuve
 - Construction maison neuve
- Allée du Nant : Construction bâtiment et entrepôt agricole
- Chemin du Plan : Construction neuve
- Chemin de la Bonnette : Construction maison neuve
- Route des Ayes : Construction maison neuve + piscine

HABITANTS VERRENS-ARVEY au 01/01/2019 (Chiffres INSEE)

- **Population municipale :** 899 (personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune),
- **Population comptée à part :** 28 (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur Verrens-Arvey. Ex : les étudiants qui résident dans une autre commune pour leurs études, personnes accueillies dans un établissement de santé, maison de retraite...)

